



Cercle Nautique de Meaux Aviron

Lieu de pratique : Parc du Pâtis - 77100 MEAUX

Siège social :

Adresse postale pour toute correspondance : 30 rue du Vivier – 77124 Chauconin-Neufmontiers

Tél. : 06.75.81.72.37

Email : cnmeaux@gmail.com

Adresse du site : www.cnmeauxaviron.com

SECTION « JEUNE COMPETITION »

Le club d'AVIRON est ouvert tout au long de l'année, été comme hiver, vacances scolaires y compris.

➤ LES HORAIRES D'ENTRAINEMENT :

- ENTRAINEMENT SUR L'EAU
 - MERCREDI de 14H00 à 17H00 toutes catégories
 - SAMEDI de 14H00 à 17H00 (toutes catégories sauf Ecole de Compétition)
 - DIMANCHE de 09H00 à 12H00 (toutes catégories sauf Ecole de Compétition)
- ENTRAINEMENT AU SOL

Contenu des séances Cadets, Juniors et Séniors

Il s'agit de séance de type ergomètre (rameur en salle) ou musculation.

Contenu des séances Minimales

Il s'agit de séance de type ergomètre (rameur en salle) ou musculation.

Horaires : pour toutes les catégories de 18H à 20H

- LUNDI = minimales, séniors
- MARDI = cadets, juniors, séniors
- MERCREDI = séniors
- JEUDI = cadets, juniors, séniors

La répartition ci-dessus sera éventuellement modifiée à la rentrée en fonction des emplois du temps scolaires.

➤ **LICENCES - COTISATIONS :**

Les cotisations sont valables du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante. Le tableau ci-dessous est applicable pour la saison 2018/2019.

DROIT D'ENTRÉE dû par tout nouvel adhérent : 40 €				
CATÉGORIE			DATE DE NAISSANCE	COTISATION
École de compétition	Jeune	J10	2009	129 €
		J11	2008	
		J12	2007	
Minime		J13	2006	201 €
		J14	2005	
Cadet		Junior	J15	2004
	J16		2003	
Junior	J17		2002	241 €
	J18		2001	
Sénior	Sénior	Étudiant	2000 et avant	250 €
		Non étudiant	2000 et avant	313 €

**NOTA : pour 3 personnes d'une même famille (parents, enfants)
la troisième inscription est à - 50%**

Réduction faite sur la cotisation la moins chère hors droit d'entrée



Chèques vacances et/ou coupons sport acceptés



EFFECTUEZ UN PARRAINAGE ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REDUCTION :

**Tout adhérent faisant s'inscrire un nouvel adhérent
bénéficiera d'une réduction de 10€ sur sa licence (pour tout nouvel adhérent inscrit)**

Les cotisations sont réglées à l'inscription et les paiements peuvent être toutefois étalés sur 10 mois. Pensez à remettre le bulletin d'adhésion aux membres dirigeants accompagné du (des) chèque(s) à l'ordre du CERCLE NAUTIQUE DE MEAUX AVIRON + **Certificat médical obligatoire** + photo.

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 5 DE LA LOI N°99-223 DU 23 MARS 1999, LA DELIVRANCE D'UNE LICENCE SPORTIVE EST SUBORDONNEE A LA PRODUCTION D'UN CERTIFICAT MEDICAL ATTESTANT L'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA **PRATIQUE DE L'AVIRON EN COMPETITION.**

ATTENTION : CETTE MENTION « EN COMPETITION » EST OBLIGATOIRE !!!

NB : LE CERTIFICAT MEDICAL VOUS SERA DEMANDE ENSUITE TOUS LES 3 ANS

Rameurs engagés dans la section « compétition » : des déplacements sont à prévoir, voire même des nuitées à l'hôtel, bien évidemment sous la responsabilité de l'encadrement sportif. Le transport est pris en charge par le club. Les nuitées, petits déjeuners, les déjeuners et les soupers sont à la charge des parents et seront refacturés par le club.

Seront également proposés des stages (après sélection éventuelle) : stage de Pâques organisé par le Club, stage Comité Départemental d'Aviron, stage ligue d'Ile-de-France d'Aviron. Pour ces stages il y a également des nuitées à l'extérieur : une participation financière sera demandée aux rameurs.

L'AVIRON se pratique par tous les temps aussi, afin de progresser et de pouvoir vous confronter rapidement aux autres clubs lors des compétitions, entraînez-vous régulièrement.

A bientôt parmi nous ! Si vous avez des camarades qui sont également tentés n'hésitez pas à les faire venir, nous pouvons faire des séances d'initiation gratuites (prendre rendez-vous) !